

QUESTION DP - REUNION DU 09 AOUT 2012 :	
Q2012-08-01	TEXTILE
	<p>A la question 4 du mois de juillet 2012, vous ne répondez pas correctement à la question.</p> <p>Question : Au niveau sécurité, est-ce légal ? Pourquoi refusez-vous de faire mettre des boxes, vu que vous autorisé ces barres ?</p>
Q2012-08-02	ECOLE
	<p>A la question 6 du mois de juillet 2012, vous ne répondez pas correctement à la question, et pour info, nous ne vous avons pas attendu pour faire remonter les problèmes à notre hiérarchie, mais rien ne bouge.</p> <p>Question : En quoi ne pas connaitre le chiffre de la casse va empêcher un employé de faire correctement son travail ?</p>
Q2012-08-03	SEMAINE COMPENSATRICE
	<p>A la question 1 du mois de juillet 2012 vous dites que vous n'avez pas de feuille de retour en 2011 pour cette personne, qu'exceptionnellement vous pouvez faire la modification, c'est-à-dire le paiement avec son accord par écrit, et que ce n'est pas une erreur des cadres.</p> <p>Question : Est-ce coutumier à Carrefour Annecy de perdre des documents ou est-ce général à tous les magasins ?</p>
Q2012-08-04	ABSENCE
	<p>A la question 8 du mois de juillet 2012, vous répondez : <i>Cela peut dépendre de la fréquence des absences des uns et des autres.</i></p> <p>Donc cela confirme que la règle n'est pas la même pour tous... à la tête du client ?</p>
Q2012-08-05	COURRIER
	<p>A la question 9 du mois de juillet 2012, vous ne répondez pas correctement à la question.</p> <p>Question : Se servir en réserve est devenu illégal, alors bon nombre de vos cadres sont dans l'illégalité. Et vous-même, ne vous êtes-vous pas fais préparer des produits en réserve ? Faire des recherches de ticket pour connaitre le nombre de produits achetés par les employés est-ce légal ? Convoquer des employés sans leur dire le motif pour qu'il ne soit pas accompagné par un représentant du personnel, est-ce légal ? Interroger les gens et les inciter à faire de la délation envers les autres employés, est-ce légal ?</p>
Q2012-08-06	CONVOCATION
	<p>Suite à la nouvelle convocation de M. AWLISHIE ABEL le syndicat FORCE OUVRIERE aimerait savoir si nous devons nous habituer à monter tous les mois.</p>